

L'OFFRE « 2 EN 1 »

UNE OFFRE PLUS SIMPLE ET PLUS RAPIDE

Le raccordement maison individuelle devient plus simple, plus rapide et plus serein avec la CESML

Pour les projets de construction de maisons individuelles de moins de 36 kVA, la CESML propose une offre de raccordement « 2 en 1 » en limite de propriété qui change le parcours client. Plus fluide, plus lisible et plus sécurisante, elle permet de démarrer le chantier plus sereinement tout en simplifiant les démarches.

L'offre 2 en 1, une solution pensée pour le confort du client : un même raccordement permet d'alimenter le chantier pendant la phase de construction, puis d'assurer la mise en service définitive au moment de l'emménagement. Une innovation concrète qui simplifie le projet de bout en bout.



Les principaux bénéfices :

Cette offre permet de disposer de l'électricité dès le début du chantier avec une seule intervention de la CESML.

Résultat : un parcours plus simple, moins de démarches, une meilleure maîtrise des délais et un budget optimisé. En réduisant les contraintes pour le client et en évitant un branchement provisoire classique, la CESML propose une réponse moderne, pratique et rassurante, parfaitement adaptée aux attentes des porteurs de projets et des professionnels de l'immobilier.